



## Présentation du bilan et du compte de résultat de l'année 2020

Sur base de l'expérience positive de l'année précédente, le Conseil d'administration a considéré qu'il était intéressant de continuer à travailler avec la même fiduciaire pour la tenue de la comptabilité du BDF.

L'année 2020 a été impactée au niveau comptable par une diminution des activités en « présentiel » du fait du Covid-19 : il n'y a eu aucun déplacement à l'étranger à l'étranger.

### Au niveau du bilan

- Le total de l'actif s'élève à **51.378,32€**
- Le total du passif s'élève à **51.378,32€**
- Actif et passif sont en équilibre

### Au niveau du compte de résultat

- Le total des charges s'élève à **12.269,36€**.
  - Le BDF doit s'acquitter chaque année d'une cotisation de **8000,00€** auprès de l'EDF. Ce montant apparaît au poste 613220. Le Conseil d'administration veille à ce que le BDF dispose toujours au minimum d'une année d'avance pour le paiement de cette cotisation
  - L'habituel poste « frais de déplacement » (614001) n'apparaît pas cette année, du fait du Covid-19.
  - Le poste 612312 « Projet vidéo SDG » reprend l'ensemble des dépenses liées à l'adaptation des vidéos SDG de l'EDF de manière à pouvoir les utiliser au niveau belge. Cela correspond au budget initialement prévu.
  - Pour la première fois, apparaît le poste 613216 « honoraires comptables ». Le montant de **496,10€** ne correspond pas tout à fait à la réalité vu qu'un montant de **229, 90€** n'a été payé qu'en 2021, suite à une erreur du secrétariat. Ce montant apparaît au bilan au point IX « Dettes ». Il sera comptabilisé sur l'exercice 2021. Le total de **736,00€** correspond au montant qui avait été budgété.



- En 2020, le BDF n'a pas dû supporter de frais de salles de réunions étant donné que nous avons la chance de pouvoir utiliser les salles du SPF Sécurité sociale.
- Le total des produits s'élève à **13.873,65€**.
  - Il s'agit des cotisations des organisations membres du BDF.
  - Pour cette année 2020, aucun montant n'apparaît en « produits financiers ».
- Le compte de résultat pour l'exercice 2018 présente donc un bénéfice de **1.575,61€**.

**Commenté [M01]:** Des explications sont demandées à Belfius par rapport à cet état de fait. Il n'y a eu aucun extrait de compte relatif à des intérêts créditeurs sur le compte d'épargne.

